



Ordre des Avocats

à la Cour d'Appel de Nancy

Monsieur Thierry MOUDIKI
Thierry.moudiki.perso@protonmail.com

Nancy, le 5 juin 2025

RMP/AM/5093

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 2 mai 2025, et vous indique que désormais je ne procéderai à aucune désignation d'avocat compte tenu de la défiance que vous montrez à l'égard de notre profession.

Je vous ai simplement indiqué qu'il convenait de préciser quelle était la nature du recours que vous souhaitiez intenter.

Je vous ai précisé que vous aviez le choix d'aller consulter un avocat qui acceptera votre dossier au titre de l'aide juridictionnelle, le cas échéant.

Pour ma part, il s'agit d'un dernier courrier que je vous adresse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Rui-Manuel PEREIRA,
Bâtonnier de l'Ordre.